Licence Histoire

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02036834

HAL Id: hceres-02036834

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036834

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence

Histoire

de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007165

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Campus de Saint Denis ; Département histoire, UFR Textes et Sociétés, Bât D, 2 rue de la Liberté, 93526, Saint-Denis cedex.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Histoire* proposée par l'Université Paris 8 présente une licence englobant l'ensemble des connaissances historiques, aussi bien fondamentales (les grandes périodes historiques : histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine) que complémentaires (disciplines connexes, connaissances des grandes aires culturelles). Une attention particulière est portée aux mondes contemporains et aux espaces extra européens au travers de l'étude d'une histoire-monde ouverte à la compréhension des dynamiques historiques propres à l'Asie, à l'Afrique ou aux Amériques, un choix susceptible d'intéresser un public aux origines fort diversifiées.

La mention s'organise autour de cinq parcours progressivement mis en œuvre à partir de la 2ème année (*Patrimoine et archives*, *Géographie*, *Science politique*, *Sociologie*, *Métiers de l'éducation*) ; un sixième parcours est possible, construit à la carte par l'étudiant qui le désire (*Parcours sous contrat pédagogique*). Chaque parcours est structuré suivant le principe majeure-mineure. Les dimensions pluridisciplinaires et préprofessionnalisantes de la formation sont présentes dès la première année (L1). Le projet d'ensemble prévoit un approfondissement progressif des capacités d'analyse et d'interprétation des faits et des sources historiques tant anciens que modernes. Aujourd'hui, après un certain nombre d'années de baisse sensible, le nombre d'étudiants inscrits en L1 (140 à la rentrée 2011-2012) se rapproche de la capacité d'accueil de la formation, fixée à 180 étudiants. Les effectifs des deux autres années oscillent quant à eux entre 44 et 69 inscrits.

Les débouchés de cette mention offrent une large palette de choix, de la poursuite des études (masters spécialisés en histoire, masters tournés vers l'enseignement qui préparent aux concours du Professorat des écoles, du CAPES, voire de l'Agrégation) à l'intégration rapide au sein du monde du travail (filières archives et documentation, patrimoine, journalisme, édition). L'un des parcours proposés par cette mention se présente sous la forme d'un double cursus de licence (*Histoire – Science politique*), ce qui facilite un certain nombre de poursuites d'études dans d'autres masters à Bac+ 4/5.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'organisation pédagogique de la mention *Histoire*, conforme aux grandes lignes du schéma d'établissement, présente un projet d'une remarquable cohérence. La progressivité de son offre de formation est clairement exposée, son choix de parcours est riche (six parcours dont un en double cursus), mais d'autant mieux maîtrisé qu'il s'ancre sur une solide base pédagogique fondée sur un doublet majeure/mineure précisément structuré, gage d'ouverture pluridisciplinaire. L'équipe de la mention s'est efforcée d'aller au-delà d'une simple organisation des études d'histoire autour des quatre grandes périodes pour insister sur l'intérêt d'une histoire globale ou histoire-monde accompagnée par la présence d'une série d'enseignements « techniques », fondamentaux outils de l'historien. Du point de vue pédagogique, la licence est judicieusement structurée et ses modalités d'enseignements (blocs CM/TD, prééminence du contrôle continu) sont cohérents et bien articulés. Qui plus est, la nouvelle maquette renforce les enseignements de type propédeutique et d'ouverture ; l'apprentissage linguistique est bien mis en avant alors que l'acquisition des compétences transversales est proposée à plusieurs niveaux. La dimension préprofessionalisante est indéniable, comme l'attestent la présence non seulement d'enseignements spécifiques, mais aussi – cas encore rare pour une licence d'*Histoire* – la possibilité donnée à tout étudiant d'intégrer au sein de son cursus un stage (fortement conseillé) ainsi qu'un projet tuteuré, dès la deuxième année (L2). Formation complète, pourvue de réelles originalités pédagogiques et de contenus, la mention *Histoire*, renforcée par une utilisation attentive des évaluations des enseignements, permet de pourvoir ses étudiants d'un bagage scientifique solide et d'une réelle maîtrise de comptétences diversifiées, favorisant ainsi sa poursuite d'études ou son insertion professionnelle future.

Œuvrant dans un contexte universitaire complexe et accueillant un public très varié (hétérogénéité des parcours scolaires de ses étudiants, forte présence d'étudiants titulaires de diplômes étrangers, origines sociales diversifiées de son public), on s'attendrait à ce que le volet concernant les dispositifs d'aide à la réussite soit, lui aussi, objet d'une analyse approfondie. Or, cela n'est que partiellement le cas : le dossier ne s'attarde guère sur ce point alors même qu'il est essentiel de relever le défi au vu des caractéristiques diversifiées du recrutement de la licence ainsi que du fort taux d'abandon encore présent en L1 (autour de 50 % d'échecs en L1 dont, selon le dossier, une grande majorité d'abandons). Au-delà de l'existence d'un double tutorat en L1 (enseignants et étudiants) ainsi que d'une attention bienvenue à la mobilité internationale de l'étudiant, l'on remarquera le peu d'articulation – du moins d'après le dossier – entre l'équipe pédagogique et les services centraux de l'Université (SCUIO, BAIP) ainsi que le manque – parfois très évident – de données chiffrées et commentées susceptibles de permettre à l'équipe pédagogique de présenter des propositions cohérentes et efficaces à ce propos.

La question de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiant est un autre volet du dossier qui demeure le plus souvent à l'état d'ébauche (malgré la présence d'une palette d'aides à l'élaboration du projet professionnel par le biais du projet tutoré et de l'offre de stages) et ce, en l'absence d'une vraie série de données chiffrées et vérifiables qui permettraient à l'équipe de formation de mener une réflexion d'ampleur sur le sujet. Ce manque d'information sur le devenir des diplômés (et, *a fortiori*, des non diplômés) constitue, en l'état, une réelle faiblesse du dossier et influe aussi sur le profil et les modalités de pilotage de la licence.

Si l'engagement de l'équipe pédagogique est indiscutable et que ses efforts ont permis, dans les toutes dernières années, de mieux valoriser une mention dont l'attractivité s'est aujourd'hui pleinement rétablie comme l'atteste la spectaculaire remontée des inscriptions en 1ère année, l'équipe de pilotage n'est pas encore pleinement formalisée (il manque encore un responsable institutionnel/le de L1, année charnière s'il en est, et aucun conseil de perfectionnement n'est prévu) et ne peut, en l'état, s'appuyer sur tous les moyens techniques et chiffrés nécessaires pour renforcer et pérenniser ce redressement ; la présentation, parfois incomplète, du dossier lui-même est là pour l'attester, tout comme la fiche d'autoévaluation, certes organisée au niveau de l'Université, mais qui ne correspond guère à une réflexion sur les pratiques de l'équipe et sur les éventuelles améliorations à apporter au pilotage de la mention.

On soulignera en conclusion le fort investissement de l'équipe pédagogique et des responsables de la formation tant dans la bonne structuration des cursus proposés (parcours, double licence) que dans la mise en œuvre d'une vraie dimension préprofessionalisante des enseignements ainsi que de la réussite d'une réelle valorisation du diplôme auprès des lycéens.

- Points forts :
  - Clarté de l'exposition et intérêt de l'architecture de la formation sur le plan pédagogique et scientifique.
  - Présence de plusieurs parcours dûment identifiés et à forte plus-value, y compris une double licence *Histoire – Science politique*.
  - Effort louable en vue de développer des options préprofessionnelles (projet tuteuré obligatoire en L2, stage fortement conseillé en L3).
  - Vraie place donnée aux compétences additionnelles.

- Points faibles :
  - Un réel manque d'approfondissements concernant l'insertion professionnelle, en termes de données chiffrées, d'analyses commentées et de résolutions proposées.
  - Un volet 'aide à la réussite' présenté *a minima.*
  - Une faible articulation avec les services en charge de l'orientation des étudiants et de leur insertion (SCUIO-BAIP).
  - Une équipe de pilotage pas encore tout à fait formalisée (absence d'un responsable de L1), en l'absence de tout conseil de perfectionnement.
  - Un dossier somme toute inachevé.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de renforcer le suivi des étudiants diplômés (et non) en intégrant à un dossier achevé *in toto* des données chiffrées plus fiables et exhaustives susceptibles de développer les réflexions et les propositions concernant l'aide à la réussite et les opportunités d'insertion professionnelle. Dans le même ordre d'idées, une articulation plus approfondie avec les services centraux chargés de l'orentation et de l'insertion des étudiants serait tout à fait souhaitable, tout comme un certain renforcement de l'équipe de pilotage (formalisation d'un responsable de L1, présence d'un conseil de perfectionnement).

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B

Observations de l'établissement

Université-Monde

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY

UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES SAINT-DENIS
La Présidence

Remarques sur l'évaluation AERES

Licence mention Histoire de l'université Paris 8 (demande S3LI140007165)

Remarques de détail :

- Les données chiffrées (notamment sur l'insertion professionnelle des étudiants après leur diplôme) sont, à l'évidence, un manque dans le dossier. Il faut néanmoins prendre en compte le fait que le département d'Histoire n'est pas armé, d'un point de vue administratif, pour mener un telle enquête statistique, qui ne peut être faite qu'au niveau de l'université. Divers sondages, à valeur simplement informative, ont toutefois été effectués, en lançant des questionnaires aux anciens étudiants. Le faible taux de réponse (environ 20 %) implique donc un fort biais dans les résultats, qui semblent très satisfaisants mais pourraient en réalité l'être beaucoup moins. Cela explique pourquoi nous n'avons pas intégré ces informations dans le texte.

- À propos de la répartition des tâches entre les deux responsables de la licence, une division du travail informelle est de fait depuis longtemps effective, faisant que l'un des deux responsables s'occupe de la L1, et l'autre des L2 et L3. Néanmoins, nous n'avons pas voulu inscrire cette séparation dans la maquette, car les absences de l'un ou l'autre, et la répartition inégale des problèmes dans le temps (les L1 demandant un fort investissement en début d'année, les L2 et surtout L3 en fin d'année) font que les deux responsables travaillent toujours de concert.

Remarques générales :

Les recommandations avancées par le rapport sont, pour l'essentiel, partagées par les responsables du diplôme ; mais beaucoup de contraintes, notamment de personnel, empêchent d'aller aussi loin que voulu, dans le suivi des étudiants en particulier.

Les liens avec le SCUIO-IP, très étroits, ont été sans doute trop peu développés tant ils paraissaient évidents : une très grande partie du travail effectué pour améliorer l'attractivité de la licence a été conduit en collaboration avec les responsables du SCUIO-IP. Il s'agit donc d'une faiblesse de présentation que nous reconnaissons volontiers. De même, les réorientations à la fin du premier semestre se font en lien avec le SCUIO-IP.

La question de l'insertion professionnelle doit être pensée sur le long terme. En effet, si, comme le souligne le rapport, de nombreuses options (stages, projet tuteuré…) permettent aux étudiants de développer un projet préprofessionnel, la licence d'Histoire n'a pas pour vocation de former directement des étudiants à un travail, mais de les préparer à intégrer un master plus profesionnalisant. De ce point de vue, les différents parcours s'articulent avec les débouchés existant dans l'université, mais aussi ailleurs. Ainsi, le parcours Géographie est une préparation aux Master de l'enseignement secondaire, le parcours Métiers de l'éducation est une préparation à l'enseignement primaire, le parcours Patrimoine et Archives peut déboucher sur le Master Métiers des Archives de Paris 8, etc.

Concernant le volet d'aide à la réussite, il a été présenté rapidement pour deux raisons. La première est que la plupart des actions menées dans ce cadre ayant eu un certain succès (notamment l'instauration de conseils de semestre, le tutorat ou encore les voyages d'intégration) ont été intégrés à la maquette elle-même ; la seconde est que les actions ponctuelles menées avec succès ne pourront plus être renouvelées, en l'absence de financement pérenne du plan d'aide. Par ailleurs, plusieurs actions menées (liens avec les lycées en amont pour favoriser l'arrivée à l'université) ont été reprises au niveau de l'université elle-même (Cordées de la réussite, cycle de conférences, cours ouverts aux lycéens…)